



Les Cousins Acadiens Du Poitou

Bulletin 136 Avril 2019

Directeur de la publication :

Richard BERTIN

Direction Rédactionnelle

Claude MASSE

Comité de lecture

Françoise GLAIN

Gérard ARDON

Claude MASSE

Secrétariat de rédaction

Michel ROUX

Photos

Michel Marasse

Gérard Ardon

Association Loi 1901

Siège Social : Mairie

38, rue Roger FURGE

86210 ARCHIGNY

Tel 05 49 85 57 46

N° I.S.S.N. 1283 – 6583

Dépôt Légal Avril 2019

SOMMAIRE

2 Le mot du p@résident.

2 Nos joies nos peines

3 Les activités – Les visites
La galette des rois

4 à 6 L'assemblée Générale

6 à 8 Papuchon



Joyeuse ambiance lors de notre galette des rois, partagée amicalement avec Mrs les maires Jacky Roy et Paul Puchaud



Le Conseil, presqu'au complet , avec sa mascotte.

MAIRIE – 38, RUE ROGER FURGE
86210 ARCHIGNY - FRANCE



Le mot du président

Bonjour à toutes et à tous.

C'est le printemps, il fait beau, le soleil réchauffe nos cœurs, et nous redonne des forces même si l'hiver fort doux a ménagé notre santé.

L'année a très bien débuté, avec, pour ce qui me concerne, une première assemblée générale qui fut une réussite grâce à votre présence nombreuse.

Merci, pour leur présence, à monsieur Jacky Roy, maire d'Archigny, à monsieur Paul Puchaud, maire de La Puye, ainsi qu'à madame Michèle Debain, présidente de Châtellerault Québec Acadie, sans oublier madame Alexandra Baulin-Lumineau, présidente de La Maison de l'Acadie à La Chaussée près de Loudun.

Je salue Patricia Devergne et Pascal Dipéri, qui viennent d'entrer au conseil d'administration, et leur souhaite plein de bonnes choses en notre compagnie.

Qu'ils soient les bienvenus.

Pour les semaines à venir il nous faut préparer l'organisation de notre prochain quinze août. Une réunion sera programmée fin mai à cet effet.

Deux visites de groupes importants sont prévues les 20 et 31 mai. Je souhaite que les membres du conseil d'administration soient nombreux à accompagner Gérard Ardon qui assume le rôle d'accueil des visiteurs au sein de l'association. Si des adhérentes et adhérents souhaitent se joindre à nous lors de ces accueils de groupes, elles et ils seront les bienvenus.

D'avance merci.

Au plaisir de vous retrouver, sans oublier que les bonnes volontés seront accueillies avec beaucoup de bienveillance. N'hésitez pas à faire déjà de la publicité pour notre vide grenier du 15 août. Le bouche à oreilles est toujours très productif.

Renseignements :

- Richard BERTIN Ferme 28 la Ligne Acadienne 86260 LA PUYE.
06 75 82 06 99 / richard_bertin@orange.fr
- Gérard ARDON 74, résidence Jules Verne 86100 Châtellerault.
05 49 85 67 39 / 06 02 39 32 74 / gerard.ardon@bbox.fr

Internet vous informe : www.archigny.net

Je vous remercie de votre attention et souhaite vous retrouver en bonne forme au prochain bulletin.

Le Président Richard BERTIN

Nos joies

le 2 janvier 2019 est né dans la famille Cardineaux un petit Jules descendant Acadien (je pense que Monique t'a envoyé un message donc tu complèteras.

Le 29 Mars 2019 est né une jolie petite fille prénommée Eloha elle est la fille de Déborah Puchaud et de Philippe Hue. Nous les grand Parents Paul et Marie Marcelle Puchaud sommes fiers de vous l'annoncer. La Famille Acadienne s'agrandit Guillot Daigle.

Nos peines

Mme Guillot Célestine décédée le 18 décembre 2018 .Elle était l'épouse de Monsieur Guillot Marcel descendant Acadien de Guillot-Daigle.

Mme Devergne Bernadette décédée le 2 Mars 2019; descendante des Dubois-Boudreau, et épouse de Devergne Lucien descendant de Guillot-Daigle

L'activité

- 05 Janvier Vœux du Maire à Archigny.
 - 06 Janvier Galette des rois à Archigny
 - 12 Janvier A.G. de Châtellerault Québec Acadie.
 - 26 Janvier Conseil d'Administration à Archigny
 - 10 Février Assemblée Générale des Cousins Acadiens à Archigny.
 - 28 Mars Visite Patrimoine Ligne Acadienne
 - 29 Mars Ferme 6 Recherche documents
-

Les Visites

Le 28 mars dernier nous avons accueillis à la Ferme 6 :

- Mme Isabelle Doucet directrice des dossiers de la Francophonie au ministère des Affaires intergouvernementales (MAI) du Nouveau-Brunswick.
- M. Mathieu Caissie conseiller Francophonie internationale-multilatérale. Gouvernement du Nouveau-Brunswick.



Ces deux personnalités en visite officielle à Poitiers et Châtellerault, ont profité d'un créneau de liberté pour découvrir le riche patrimoine acadien de notre région.

Mme Michèle Debain les accompagnait. En l'absence de M. le maire,, madame Monique Cardineaux les a accueillies au nom de la municipalité d'Archigny. C'est ensuite Gérard qui a pris le relai pour leur présenter le musée des Huit Maisons et quelques Km de la Ligne Acadienne.

Au cours du retour sur Châtellerault, ils nous ont dit que cette visite les avait surpris et ravis de voir combien l'histoire acadienne était présente dans cette partie de la commune " d'Archigny 'Terre Acadienne".

La Galette des Rois

Richard, Fanfan et Marie Marcelle ont assuré la mise en place.

33 personnes ont participé à notre galette qui s'est déroulée dans une ambiance sereine et amicale.

Après avoir accueilli l'ensemble des amies et amis présents, le président Richard Bertin a remercié les maires d'Archigny et La Puye pour le soutien qu'ils nous apportent lors des différentes manifestations et en particulier l'aide logistique très importante pour notre ***Petit Tintamarre..***



Monsieur Jacky Roy, maire Archigny, nous a confirmé que l'aide de la mairie continuerait à être assurée dans la mesure du possible. Il nous a également dit toute sa satisfaction de voir l'investissement important des membres du conseil pour animer au mieux les actions entreprises.

Monsieur Paul Puchaud, maire de La Puye, a lui aussi confirmé qu'en cas de besoin son aide continuera comme par le passé et que l'entente entre les deux mairies était excellente. M. Puchaud nous a également informés de la suite donnée à notre demande de photographier l'église de Cenan pour pouvoir la mettre dans nos stands lors de nos différentes manifestations. Il nous conseille d'attendre la fin du projet de rénovation de l'église ce qui permettrait l'obtention d'un nouvel état de ce bâtiment et qu'en

attendant on pourra utiliser des clichés plus ou moins anciens selon les besoins, sachant que la phase 2 de cette restauration devrait démarrer prochainement.

À la suite de ces préambules, la partie dégustation a pris le relais, et Michel Marasse a joué le rôle de reporter ce qui nous permettra de garder des souvenirs de ce bon moment de convivialité qui s'est terminé vers 17h30.

Rangement et nettoyage sont les tâches qui ont mis fin à ce bel après-midi.

Gérard Ardon

Assemblée Générale de l'association des « Cousins Acadiens du Poitou ».

Elle s'est tenue le 10 février dernier dans la salle des fêtes de la mairie d'Archigny.

C'est devant 90 personnes présentes ou représentées que le vice-président Gérard Ardon-Boudreau ouvre la séance à 10h30. Il donne la parole au président Richard Bertin qui remercie les membres présents et en particulier messieurs Jacky Roy et Paul Puchaud respectivement maire d'Archigny et de La Puye ; ainsi que madame Michèle Debain présidente de Châtellerault Québec Acadie, madame Alexandra Baulin-Lumineau présidente de La Maison de l'Acadie.

Merci également à celles et ceux qui invité(e)s ont eu la courtoisie de s'excuser.

Rapport moral présenté par Richard Bertin (Président).

Dans son rapport moral le président se devait de tirer la sonnette d'alarme sur la fonte constante du nombre d'adhérents (150 en 2012 ; 105 fin 2018), 23 membres nous ont quitté cette année. L'âge en est le facteur principal et le renouvellement par les plus jeunes est tout à fait marginal. Malheureusement ce constat n'est pas un cas isolé car nombre d'associations rencontrent le même problème.

Après une année 2017, qui n'avait pas été de tout repos, 2018 s'inscrit dans un déroulement tout à fait apaisé ; grâce à l'investissement important de Gérard Ardon qui, en reprenant les rênes en 2017, a su redonner à l'association l'impulsion nécessaire pour que sa succession lors de l'exercice 2018 ne pose aucun problème.

Pour l'exercice 2018, Richard Bertin estime que c'est une année satisfaisante quant aux activités de l'association.

Notre galette des rois, en janvier 2018, avait réuni 45 personnes dont M. Le Maire d'Archigny

Notre fête du quinze août a bénéficié de trois atouts importants :

- Température idéale et ciel sans nuages.
- Une mobilisation sans faille des bénévoles pour l'aménagement du site. Nous avons même bénéficié de l'aide remarquée de notre amie nantaise Dominique Merel.
- Un public nombreux qui a bien apprécié la prestation du groupe musical chargé de la partie animation de notre petit "Tintamarre".

Toujours un reportage en vue avec FR3, qui demande la participation **d'Acadiens d'Acadie**. Espérons que 2019 nous offrira l'opportunité de réaliser ce reportage.

Accueil de Gabriel Page qui veut mettre l'association sur le journal du Net ; Belle île en Mer y est déjà.

Au niveau du fonctionnement interne, le conseil d'administration s'est réuni régulièrement tout au long de l'année.

Sur le plan financier, l'exercice 2018 est déficitaire malgré les subventions accordées par la Communauté d'Agglomération du Grand Châtellerault (C.A.G.C) et le Département. Merci à ces généreux donateurs.

Un document de synthèse est à disposition sur la table d'accueil, il contient également le détail de la comptabilité de l'exercice 2018.

La vocation principale de notre association reste l'information auprès de nos visiteurs (Patrimoine, Histoire, Accueil) et faire découvrir le patrimoine local (ligne acadienne, église de Cenan, etc.).

Je tiens à préciser que les contacts avec nos partenaires sont excellents, que ce soit, les offices de tourismes, la C.A.G.C, le département, les mairies d'Archigny et La Puye, sans oublier nos amis de Châtellerault Québec Acadie dont la présidente Mme Michèle Debain est parmi nous.

Après avoir évoqué le passé, que nous dit demain.

Soyons réalistes, notre association a 39 ans et nos effectifs sont en forte diminution, les manifestations dédiées au monde acadien se font plus rares et avec des budgets très limités.

Soyons vigilants pour ce qui se passe dans notre proximité, saisissons les opportunités qui se présentent et continuons à accueillir, à faire découvrir notre patrimoine local, à informer et transmettre notre passion pour cette page tragique de notre histoire qu'est l'Odyssée Acadienne.

Galette des rois, assemblée générale, quinze août, accueil et visites meubleront l'exercice 2019.

En terminant je tiens à préciser, que malgré la diminution importante de nos effectifs, l'activité de l'association ne s'est pas relâchée. Le conseil d'administration a œuvré activement pour la bonne représentation des Cousins Acadiens et je remercie sincèrement celles et ceux qui ont su apporter leur aide le moment venu.

Un grand merci à toutes et tous nos adhérent(e)s qui nous ont honorés de leur présence, ainsi qu'aux personnalités qui ont pris sur leur emploi du temps, souvent chargé, pour nous accompagner dans cette manifestation importante pour toute association.

Bonne assemblée générale et à l'année prochaine

Rapport Financier

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

CHARGES		2017	2018
60	Achats	4 490,31	3 077,07
600	Achats Manifestations	191,73	152,27
601	Achats Livres	0,00	697,90
602	Achats Divers 15/08	363,13	258,96
603	Achats Informatique	9,99	0,00
605	Repas Restaurant	208,00	946,00
606	Prestations diverses	172,64	76,29
609	Achats Alimentation	3544,82	945,65
61	Services Exterieurs	700,69	784,72
610	Location	15,00	
611	Cotis. AFA		90,00
613	Assurances	376,61	385,64
614	Diffusion Internet	162,00	162,00
615	Sécurité	147,08	147,08
62	Autres Services Extérieurs	2 611,12	1 607,97
620	Bulletin	1512,42	631,80
625	Frais de Poste	110,73	77,70
626	Frais de routage bulletin	987,97	564,97
627	Frais Déplacement		333,50
D	Autres Charges de Gestion	1 800,00	2 204,85
650	Orchestre -	1800,00	11500,00
651	SACEM		204,85
652	Sonorisation		500,00
66	Charges Financieres	4,14	6,00
660	Frais Bancaires	4,14	6,00
67	Charges Exceptionnelles	0,00	1 220,00
670	Eglise Cenan		1220,00
68	Autres Debits Divers	4 130,00	1 060,00
680	C.C vers Caisse	1130,00	1060,00
681	C.C. vers C. Epargne	3000,00	0,00
Total Charges		13736,26	9 960,61
Excédent		787,37	0,00
Contrôle		14523,63	9 960,61

PRODUITS		2017	2018
70	VENTES	4 533,50	3 132,20
700	Ventes Musée	224,50	85,00
701	Ventes anifestations	2 023,50	1 547,70
702	Ventes repas	1 723,00	1 083,00
704	Entrées Musée	562,50	416,50
74	SUBVENTIONS	2 800,00	1 812,00
741	Sub. Département	1 500,00	1 200,00
742	Sub. C.A.G.C.	1 300,00	612,00
75	Gestion Courante	2 144,00	1 668,00
750	Cotisation Adhérents	2 144,00	1 668,00
76	Produits Financiers	5,09	1,14
760	Produits Financiers	5,09	1,14
77	Produits Exceptionnels	0,00	1 220,00
770	Produits Exceptionnels	0,00	0,00
771	Restauration Eglise Cenan		1 220,00
78	Autres Crédits Divers	5 041,04	1 060,00
780	Caisse vers C.C	930,00	1 060,00
781	C. Epargne vers C.C	4 100,00	
782	Clôture Compte Epargne	11,04	
Total des Produits		14 523,63	8 893,34
Perte		0,00	1 067,27
Total Contrôle		14 523,63	9 960,61

Gérard Ardon



M. le Maire d'Archigny



Ecoute attentive des conclusions des maires



M. le Maire de La Puye

Le verre de l'amitié a permis, dans la bonne humeur et la convivialité, de siffler la fin de cette sympathique AG

Papuchon suite

42

Deux groupes, qui étaient sans doute leurs dépôts d'outils, s'appelèrent l'un le Petit-Dépôt, l'autre le Grand-Dépôt, et conservèrent leur nom technique. Toutefois le Grand-Dépôt devint plus tard le Loup-Pendu.

Fours et puits.

Les maisons groupées par 2, 3 ou plus disposaient d'un four à cuire le pain, construit dans l'une d'elles.

Il en était de même pour le puits banal attribué de communauté à 2 ou 3 maisons.

Au bout de quelques années, chaque habitation disposait d'un pré contigu aux bâtiments et entourée d'une haie vive. Le puits était régulièrement situé dans ce pré, à une cinquantaine de mètres des bâtiments, par une mesure hygiénique très judicieuse. Les quelques puits qu'on voit actuellement près de l'habitation dans la cour de la ferme, où ils sont exposés aux infiltrations du jus de fumier, ont été déplacés d'une façon fort irréfléchie. Pour obéir à la loi du moindre effort, le colon a méconnu la loi hygiénique et court le danger d'avoir de l'eau contaminée par les souillures d'origine animale.

L'acte de transaction de 1791 consacra l'usage des fours et des puits de communauté en réglant les droits de chacun.

Dans les groupes, comme les *quatre maisons*, les *six maisons*, etc., se trouvait au centre de l'emplacement une mare pour l'abreuvement des animaux. Il en était de même pour les maisons de La Grand' Ligne. Ces mares étaient alimentées, en temps de pluie, par les fossés des chemins. Un coup d'œil sur la carte au 1/40000 et sur le plan de bornage en apprend plus que toutes les descriptions. Nous donnons ci-après, à titre de curiosité, un projet de dénomination des différents groupes d'habitations de la Colonie Acadienne.

ÉTAT DES HABITATIONS occupées et cultivées par les familles acadiennes qui composent la colonie		Colonne ajoutée à l'État existant dans les Archives dépar- tementales
		NOMS usuels et maintenus depuis la fondation de la colonie
Village Chateignier....	1	Porcheron.
	2	—
	3	Gautrot.
Hameau Saint-Louis....	4	Signes.
	5	Beaulu.
Hameau de Bourbon....	6	Faulcon.
	7	F. Guillot.
Cense de Beauregard....	8	Saurion.
	9	A. Guillot.
	10	R. Daigle.
	11	A. Guillot.
Village de Louis XVI...	12	B. Daigle.
	13	M. Daigle.
	14	M. Boudrot.
	15	M. Daigle.
	16	F. Boudrot.
Hameau Saint-Antoine..	17	G. Berbudeau.
	18	F. Berbudeau.
Village de Pérusse....	21	F. Hébert.
	24	Martin.
Hameau d'Iron.....	26	F. Guillot.
	27	G. Guillot.
Hameau Saint-Joseph....	28	M. Armand.
	29	J. Boudrot.
	30	M. Boudrot.
	31	D. Guillot.
Village Descars.....	32	F. Boudrot.
	33	Pouget.
	34	L. Aulain.
	35	R. Boudrot.
Cense Hérault.....	36	Bunel.
Hameau la Bourdonnay.	37	Leydok.
	38	Lacroix.
Cense de Jutières.....	39	G. Guilliard.
Village de Blossac.....	40	Guilliard.
Village Saint-Aulaire....	45	F. Mélanson.
	47	G. Mélanson.
Village de la Reine....	56	Brionne.
	58	Brionne.
TOTAL.....	39	habitations occupées ou sur le point de l'être.
Copié sur un état sans date, écrit de la main de M. le marquis de Pérusse-Descars (copie faite en 1851).		Lors de l'établissement de ce projet, les nos 19, 20, 22, 23, de 41 à 44, 46, et de 48 à 55, étaient vacants. Ils furent attribués à M ^{me} de Pérusse, par arrêt du 26 janvier 1785.



L'histoire de l'Acadie est complexe à saisir. Cette colonie française fondée en 1604 devient anglaise en deux étapes, 1713 et 1763. Entre ces deux dates a lieu « le Grand Dérangement » (1755-1768), soit la déportation des familles restées en territoire anglais après 1713. Différents groupes de ces exilés se retrouvent disséminés en Nouvelle Angleterre, en Louisiane, en Guyane, dans les Caraïbes et pour plus de 3000 d'entre eux en France.

Une partie de ces exilés rejoint le Poitou, sur la Grand'Ligne, plus tard appelée la ligne acadienne, sur les communes d'Archigny et de La Puye. Bien que plus de 1300 de ces 1500 Acadiens décident de repartir pour la Louisiane après quelques années, leur histoire et celle de leurs descendants en Poitou représentent une page locale très singulière des liens et dynamiques entre la France et du nouveau monde. Ces histoires sont effectivement celles de familles, de fragments de communautés inscrites dans une dimension internationale et transatlantique.

Il aura fallu quelques rares pionniers historiens pour comprendre avant l'heure l'intérêt de témoigner de ces histoires dans l'Histoire. Le plus connu d'entre eux est Rameau de Saint-Père qui écrivit en 1877 *Une colonie féodale en Amérique (L'Acadie, 1604-1710)*. Pour les exilés acadiens en Poitou, ce mérite revient à **Alexis Papuchon**. C'est surtout en tant que descendant direct de Marin Daigle, né en Acadie et en tant que maire de la Puye, qu'il va pouvoir documenter cette histoire à la fois à partir de transmissions orales mais aussi en s'appuyant sur de nombreux documents d'archives précieux qui apportent un éclairage précis sur le fonctionnement de cette « colonie acadienne du Poitou », titre qu'il va donner à l'ouvrage qu'il publie en 1908 dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*.

André Magord

Directeur de l'Institut d'études acadiennes
et québécoises (1997-2018) à Université de Poitiers

Le livre « *La Colonie Acadienne du Poitou* », par le Général de Division Alexis Papuchon, vient d'être réédité. Il est disponible, auprès de l'association, au prix de 18 €uros + frais d'envoi si vous souhaitez avoir une livraison par voie postale, à votre domicile.

Les commandes sont à effectuer au siège social de l'association :

Les Cousins Acadiens du Poitou

**Mairie – 38, rue Roger
86210 Archigny**

MEMBRES FONDATEURS

: Yves BEAULU - Claude MASSE-DAIGLE- André PENOT □ - Roger ROUX

BUREAU DE L'ASSOCIATION :

**Président Richard BERTIN –Vice-présidents : -Gérard ARDON- - Claude MASSE
Secrétaire Michel ROUX - Secrétaire adjoint Gérard BOURREAU -
Trésorier Gérard Ardon- - Trésorière adjointe Roselyne MOULIN**